AUTORISATION ACCES EXPERT – ENTREE LOCATIVE AUTORISATION INTERVENTION EXPERT SEUL

Concernant I	<u>'immeuble loué situé</u>	<u> </u>
Je soussigné (Locataire suivant d (rue domi	contrat de location)	
(CP et Vi	lle domicile)	
(mail / tél	éphone de contact)	
d'expe - Qu'il a locatai son en double - Qu'il ré	rtises Nicolai & assoc autorise l'expert à fair re. A cette fin ou à d atrée, il autorise le ge e de clé pour entrer da épute l'état de lieux d'	blissement de l'état des lieux d'entrée par le bureau iés, pour son entrée locative et accepte celui-ci. e les constats dans le logement seul sans présence du éfaut d'établissement de l'état des lieux préalablement à stionnaire à remettre à l'expert un pass technique ou un ins le logement et faire les constats. entrée établi par le Bureau d'Expertises NICOLAI comme éférence de l'état du logement à son entrée.
rapport par le toute observat	gestionnaire (au plus tion complémentaire li	e d'un délai de 7 jours qui suivent la mise à disposition du tard dans le mois qui suit la date de visite) pour signaler iée à l'usage des équipements du logement.
des clés par le Le logement	locataire pour que le	bailleur fasse rectifier les manquements / oublis éventuels. faitement propre par le locataire et vidé de ses effets
Les relevés de	es compteurs éventue	els et inventaire des clés remises seront faits entre parties.
Le locataire at	tire d'ores et déjà l'att	ention de l'expert sur les points suivants :
L'expert garde ces observation		nce et appréciation quant aux modalités de rédactions de
Fait à	,	à la date du //